

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE L'HERAULT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-DREZERY**

**Séance du 20 juin 2023**

Membres du Conseil Municipal : 23  
Présents : 19  
Votants : 22  
Absents : 4  
Procurations : 3

L'an deux mille vingt-trois et le vingt juin, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Mme GALABRUN-BOULBES Jackie, Maire de Saint-Drézéry.

Présents :

Mme GALABRUN-BOULBES Jackie, M. LE BLEVEC Loïc, Mme SIRVEN Françoise,  
M. DACHEUX Jean-Philippe, Mme HOUVENAGHEL-DEFOORT Géraldine, M. LAVIE Richard,  
Mme BIGLIONE-KAPLANSKI Marion, M. DEBARGE Francis, M. SALVADOR Daniel,  
M. MERCIER Philippe, Mme REYREAU Peggy, Mme JACQUEMIN Monique,  
M. DI NATALE Paolo, M. ARNAUD Hervé, Mme FERRERES France, M. CAPELLI Fabrice,  
M. JULIEN Eric, Mme LEOTARD Hélène, Mme BAECKEROOT Marie-Hélène

Procurations :

Mme TROCELLIER-BERGER Agnès donne procuration à Mme FERRERES France  
Mme ARNAUD Sandrine donne procuration à Mme JACQUEMIN Monique  
M. FOURNEAU Julien donne procuration à M. DACHEUX Jean-Philippe

Absent excusé : M. Didier BELLOC

---

**Objet : Aide exceptionnelle à Bagnara di Romagna**

---

La commune de Bagnara di Romagna en Italie, avec laquelle la commune est jumelée a été touchée par de fortes inondations entre le 17 et le 19 mai dernier.

Au vu des liens qui nous unissent, la commune et le Comité de Jumelage souhaitent apporter une aide aux habitants sinistrés.

Il est proposé de verser une aide de 1000 euros.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- OCTROIE une aide exceptionnelle de 1 000 € à la commune de Bagnara di Romagna au nom de la Commune et du Comité de Jumelage, qui sera versée sur le compte du Comité de Jumelage de Bagnara di Romagna
- Les crédits sont inscrits au BP 2023.
- DONNER POUVOIR à Mme le Maire pour signer tout document relatif à cette affaire.

Pour copie conforme

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture de l'Hérault

le

Et publication ou notification le

Le Maire,  
Jackie GALABRUN-BOULBES

